

Chronique du conseiller apicole provincial

Hiver 2015

Bonjour à vous tous et bon début d'année 2015. Cette fois-ci, je vous présenterai de l'information sur l'outil technico-économique que nous développons actuellement, sur une fiche sur la sensibilisation à l'utilisation des insecticides que nous avons produits, l'aménagement de haies brise-vents mellifères au CRSAD et des liens vers plusieurs recherches et documents récents touchant l'apiculture. Bonne lecture!



Le développement d'un outil technico-économique.

De nos jours, il n'existe pas d'outil en apiculture permettant d'analyser à la fois la gestion technique et la santé financière des entreprises. Certains producteurs ont développé individuellement des techniques de prise de données, mais il n'existe pas d'outil universel permettant de comparer efficacement les résultats entre les entreprises. Les sources de revenus, la gestion du cheptel et les environnements de ruchers de chaque entreprise sont très variables.

Nous développons actuellement, avec une équipe multidisciplinaire, un outil qui permettra à chaque producteur d'analyser année après année sa gestion de rucher et la santé économique de son entreprise.

Cela nous permettra:

- De comparer efficacement les entreprises apicoles afin d'assurer un meilleur suivi en gestion technico-économique.
- De développer de nouveaux services uniques en apiculture.

Collectivement cet outil servira à l'apiculteur aussi à comparer les résultats de son entreprise aux autres entreprises de la région et à des entreprises de la même importance ayant les mêmes sources de revenus ailleurs au Québec. Ce qui n'est pas possible actuellement.

Il tiendra compte du type de revenus de chaque entreprise:

- Miel (vrac, détail, transformation);
- Autres produits de la ruche;

- Pollinisation;
- Vente de reines, nucléi et colonies;
- Agrotourisme.

Il analysera entre autres :

- La gestion des ruchers et tout au long de la saison;
- Le cheptel, la gestion des maladies et des parasites;
- L'alimentation;
- L'environnement de chaque rucher;
- Les revenus, les dépenses et l'efficacité financière de l'entreprise.

De plus, il permettra de suivre l'évolution et de ressortir les principaux points forts et les principales problématiques d'une entreprise afin de les corriger et d'améliorer l'ensemble de son efficacité fonctionnelle.

Fiche sensibilisation insecticide.

Dans le contexte agricole actuel, l'utilisation des pesticides pour assurer la protection des cultures est répandue. Le développement de l'agriculture québécoise a contribué à accroître les superficies agricoles susceptibles de recevoir des pesticides et donc du risque d'exposition des pollinisateurs aux insecticides.

La région de la Chaudière-Appalaches ne fait pas exception à ce fléau. Actuellement, on se questionne sur la nécessité d'utiliser ces technologies de façon systémique. Ces insecticides sont toxiques pour les abeilles, car ces dernières, étant elles-mêmes des insectes, sont inévitablement sensibles aux insecticides appliqués pour éliminer les insectes ravageurs des cultures. C'est pourquoi il est important d'améliorer les façons d'utiliser ces produits afin de protéger nos abeilles et l'ensemble des pollinisateurs sauvages. Or, pour cerner la problématique et pour identifier les ruches à protéger, il faut en connaître la localisation précise. C'est donc dans ce contexte que c'est inscrit le projet, dont l'objectif était de géo référencer les emplacements des ruches en Chaudière-Appalaches.

À partir de ces données de localisation, il est maintenant possible de faire de la sensibilisation auprès des entreprises se trouvant dans un rayon de cinq km des emplacements de rucher plus problématiques.

Plusieurs bonnes pratiques peuvent être adoptées afin de contribuer au maintien des populations d'abeilles dans un contexte d'utilisation d'insecticides agricoles. La

sensibilisation des producteurs à l'utilisation et aux effets de l'application des pesticides, notamment aux effets des néonicotinoïdes sur les pollinisateurs, est donc une priorité d'intervention pour cette région. C'est donc pour cette raison qu'a été également développée une fiche de sensibilisation aux risques d'utilisation des insecticides.

Cette fiche sera utilisée pour sensibiliser les agriculteurs. Vous pouvez également l'utiliser si vous le voulez. Vous la trouverez tout simplement en cherchant les mots suivants dans un moteur de recherche : Appliquez-vous des insecticides sur vos cultures? Elle est disponible sur le site du CRSAD, sur Agri-réseau et une page du MAPAQ nous fournis un lien pour y accéder.

http://www.agrireseau.qc.ca/agroenvironnement/documents/Fiche%20protection%20pollinisateurs_vf.pdf

Implantation de haie brise-vents au CRSAD.

Dans le cadre du programme prime-vert le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec offre pour les entreprises agricoles désireuses d'effectuer un aménagement de haies brise-vents un financement de 70% dans la région de la Capitale-Nationale. C'est donc grâce à cette aide que le projet s'est rapidement mis en branle au cours de l'automne 2014.



Figure III: Implantation de la haie double.

Le projet consistait à l'implantation de deux haies brise-vents afin de créer une protection contre les effets négatifs du vent sur une partie des sols du CRSAD et d'augmenter la biodiversité. Une première, une haie sur deux rangées, qui s'étend sur plus de 800 mètres et une deuxième, une haie simple, de 180 mètres.

Parmi les ruchers utilisés en recherche apicole au Centre de recherche, deux sont situés actuellement sur nos terres. Un premier en arrière de la station apicole et un deuxième autour d'un petit lac plus au nord. Afin de fournir à nos abeilles du pollen et du nectar à des moments où il se fait moins présent en saison nous avons utilisé des essences à haut potentiel mellifère pour ce projet. Le rucher autour du lac est très venteux. Nous en avons donc profité pour implanter des arbres tout autour aux endroits ciblés les plus critiques. Voir figure II.



Figure II: Emplacement des haies brise-vents et des ruchers sur les terres du CRSAD

La séquence de plantation était d'un arbre aux trois mètres et de deux arbustes dans les intervalles. La plantation représente au total 555 arbres et 1110 arbustes. Les essences sélectionnées sont les suivantes :

Tableau I : Caractéristiques des essences sélectionnées

Essences Nom latin Type Quantité Floraison Potentiel mellifère	Tilleul d'Amérique <i>Tilia americana</i> Arbre 138 Juin-Juillet Majeur: 1000 kg / hectare	
Essences Nom latin Type Quantité Floraison Potentiel mellifère	Robinier faux-acacia <i>Robinia pseudo-acacia</i> Arbre 140 Mai-Juin (10 jours) Majeur: 1000 kg / hectare	
Essences Nom latin Type Quantité Floraison Potentiel mellifère	Cerisier tardif <i>Prunus serotina</i> Arbre 277 Juin-Juillet n.d.	

Essences Nom latin Type Quantité Floraison Potentiel mellifère	Amélanchier à feuille d'aulne <i>Amelanchier alnifolia</i> Arbuste 370 Avril-Mai n.d.	
Essences Nom latin Type Quantité Floraison Potentiel mellifère	Amélanchier du Canada <i>Amelanchier canadensis</i> Arbuste 185 Avril-Mai n.d.	
Essences Nom latin Type Quantité Floraison Potentiel mellifère	Caragane de Sibirie <i>Caragana arborescens</i> Arbuste 555 Avril-Mai 350 kg/hectare	

Fiche sur la productivité apicole

M. Luc Belzile, de l'IRDA (Institut de recherche et de développement en agroenvironnement), a produit une fiche résumant la productivité apicole québécoise depuis 1998. Vous la trouverez tout simplement en cherchant les mots suivants dans un moteur de recherche : La croissance de l'industrie apicole québécoise : une fausse joie ? Elle est disponible principalement sur le site de l'IRDA et sur Agri-réseau.

http://www.agrireseau.qc.ca/documents/Document_88857.pdf

Pollinisation dans les canneberges

Les résultats de la recherche du CRSAD (Georges Martin) sur la nutrition des colonies pendant la pollinisation des canneberges ont été repris dernièrement dans le bulletin d'automne du MAPAQ Scienstionnel qui met en valeur les innovations en agroalimentaire. Vous trouverez cet article tout simplement en cherchant les mots suivants dans un moteur de recherche : Bonne nouvelle en ce qui concerne la pollinisation des cannebergières. L'article est disponible principalement sur le site du MAPAQ et celui de l'APCQ (l'association des producteurs de canneberges du Québec).

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/RDinnovation/sciensationnel/sciensationnel7/Pages/Apiculturecannebergieres.aspx>

Benefits of Neonicotinoid Seed Treatments to Soybean Production

Une étude américaine récente a démontré que l'utilisation des enrobements de semences à base de néonicotinoïdes dans le soya apporte un bénéfice négligeable à la culture lorsque l'on compare aux résultats obtenus avec des semences non-enrobées.

Pour plus d'information sur cette recherche, cherchez les mots suivants dans un moteur de recherche : Benefits of Neonicotinoid Seed Treatments to Soybean Production. L'article en anglais est disponible sur le site de l'EPA (Environmental Protection agency).

<http://www2.epa.gov/pollinator-protection/benefits-neonicotinoid-seed-treatments-soybean-production>

Pesticide Residues and Bees – A Risk Assessment

Une étude américaine récente a démontré que l'on retrouve un grand nombre de pesticides dans le pollen et le nectar ce qui est un risque élevé pour les pollinisateurs qui butinent ces fleurs. Pour plus d'information sur cette recherche, cherchez les mots suivants dans un moteur de recherche : Pesticide Residues and Bees – A Risk Assessment. L'article en anglais est disponible sur le site PLOS One (Public Library of Sciences)

<http://www.plosone.org/article/info:doi/10.1371/journal.pone.0094482>

En espérant que vous avez apprécié!

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Tremblay', with a stylized flourish at the end.

Nicolas Tremblay agronome
Conseiller apicole provincial
120-A, chemin du Roy
Deschambault, QC
G0A 1S0
Cellulaire (418) 806-1311
Bureau (418) 286-3353 poste 224
Télécopieur (418) 286-3597
conseilsapi@crsad.qc.ca